

Sommaire – Étude d'opinion publique sur des questions électorales - 4^e vague

[Version PDF pour imprimer](#)

Préparé pour Élections Canada

Nom du fournisseur : Léger Marketing Inc.

Numéro du contrat : 05005-221079/001/CY

Valeur du contrat : 81 622,16 \$ (TVH comprise)

Date d'attribution du contrat : 2022-02-24

Date de livraison : 2024-04-19

Numéro d'enregistrement : POR 127-21

Pour en savoir plus sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

Léger est heureux de présenter à Élections Canada les constats de la quatrième vague du sondage quantitatif de suivi visant à mieux comprendre les électeurs canadiens des différentes régions. Le rapport a été préparé par Léger Marketing Inc. dans le cadre d'un mandat qui lui a été confié par Élections Canada (numéro de contrat 05005-221079/001/CY attribué le 24 février 2022).

Contexte et objectifs

Conformément à son mandat, Élections Canada (EC) doit toujours être prêt à organiser une élection, même lors de circonstances exceptionnelles telles qu'une catastrophe naturelle ou une situation d'urgence.

EC souhaitait jauger l'opinion publique au sujet de différentes questions liées aux élections, à différents moments entre des élections.

Le présent rapport contient les résultats de la quatrième vague du sondage à propos de questions liées aux élections, menée auprès de 2 501 Canadiens ayant qualité d'électeur entre le 12 et le 19 mars 2024. La première vague de cette étude, menée en avril 2021¹, sert de point de référence pour mesurer et repérer les tendances ou les changements significatifs dans l'opinion et l'attitude des électeurs canadiens au fil des vagues de sondage; jusqu'à cinq vagues pourraient être réalisées. La deuxième vague a été menée en avril 2022², et la troisième vague, en mars 2023³.

Le projet a pour but de mieux comprendre :

- a. l'opinion des électeurs sur des problèmes émergents relatifs à l'administration d'une élection;
- b. la confiance des électeurs dans l'administration électorale et les autres institutions nationales;
- c. les sources des électeurs pour s'informer sur les élections et le processus électoral.

Plus précisément, EC veut suivre toute variation significative dans ces mesures au fil du temps. D'autres questions sont posées pour aider EC à mieux comprendre quels autres facteurs internes ou externes influencent la confiance des électeurs dans l'administration électorale de manière générale.

Utilisation prévue

L'information contenue dans les rapports de recherche aidera EC à planifier ses communications stratégiques et à orienter ses politiques, programmes et services.

Méthodologie

L'étude d'opinion publique a été réalisée au moyen de sondages en ligne à l'aide d'un système d'entrevue Web assistée par ordinateur. La quatrième vague du sondage s'est déroulée entre le 12 et le 19 mars 2024. Au total, ont été sondés 2 501 électeurs canadiens (à savoir, des citoyens âgés d'au moins 18 ans au moment du sondage) dont le profil démographique est représentatif de la population canadienne. L'échantillonnage s'est fait de façon aléatoire à partir du panel LEO de Léger. Le taux de participation était de 11,3 %.

Le questionnaire était constitué des questions posées lors de la troisième vague menée en mars 2023.

Les données pour chaque région ont été pondérées selon le genre et l'âge en fonction des données du dernier recensement canadien pour que l'échantillon soit le plus représentatif possible, tant pour chaque région que globalement. Le poids de chaque région a été ajusté pour qu'il corresponde à son poids réel dans la répartition de la population canadienne. Les facteurs de pondération sont présentés en détail à l'annexe A.

Un essai préliminaire a été réalisé auprès de 51 personnes avant le lancement du sondage pour valider la programmation du questionnaire en français et en anglais.

Léger applique les lignes directrices les plus rigoureuses en matière de recherche quantitative. Le sondage a été réalisé dans le respect des normes du gouvernement du Canada pour la recherche sur l'opinion publique applicables aux sondages en ligne.

La méthodologie complète est présentée à l'[annexe A](#).

Synthèse des constats

- Les principales sources de nouvelles n'ont pas changé entre mars 2023 et mars 2024 : la télévision occupe la première place (29 %), suivie de près par les sites Web d'actualités ou les applications en ligne (28 %), puis les publications d'organismes de presse ou de journalistes sur les médias sociaux (15 %).
- La grande majorité des électeurs (80 %) a déclaré voir assez souvent ou très souvent des nouvelles sur la politique canadienne; près d'un répondant sur cinq (18 %) a affirmé voir rarement des nouvelles sur la politique, peu importe la région concernée, ce qui n'a guère varié depuis 2023 (17 %).
- En mars 2024, Élections Canada arrivait en seconde place derrière la police quant à la confiance des électeurs dans les institutions : 7 électeurs sur 10 (69 %) ont dit faire assez ou beaucoup confiance à EC, comparativement à 70 % dans le cas de la police. La confiance en EC a diminué de cinq points de pourcentage depuis avril 2022 (74 %) et de neuf points de pourcentage depuis avril 2021 (78 %). Une perte de confiance significative dans le gouvernement fédéral est également observable, 45 % des répondants ayant affirmé avoir confiance en cette institution en mars 2024, comparativement à 53 % en mars 2023.
- La grande majorité des électeurs (79 %) croyait en mars 2024 qu'EC gérait les élections fédérales de façon équitable; cette proportion n'a guère varié depuis le dernier sondage en mars 2023 (78 %).
- Les raisons de penser qu'EC gère les élections de façon inéquitable sont assez semblables à celles de mars 2023, sauf quelques différences notables. Une proportion nettement plus faible de répondants a mentionné de l'incertitude quant à l'intégrité et à la sécurité des élections – application des règles, dont les énoncés généraux sur le trucage (6 % en mars 2024 par rapport à 18 % en mars 2023) et des préoccupations concernant l'influence ou l'ingérence étrangères ou chinoises (2 % en mars 2024 par rapport à 7 % en mars 2023) comme raisons pour lesquelles le système est inéquitable. Par conséquent, la distribution inéquitable des sièges dans les différentes régions et que le résultat de l'élection soit déterminé par l'Ontario et le Québec sont devenues la principale raison pour laquelle le système électoral canadien est considéré comme inéquitable (8 %, stable depuis mars 2023).
- Près des trois quarts des électeurs (74 %) étaient d'accord avec l'énoncé voulant que si EC propose des changements à la manière dont les élections fédérales se déroulent, ce serait probablement dans le but de rendre le processus de vote plus facile ou plus équitable pour tous les Canadiens. Près des deux tiers des répondants (64 %) étaient d'accord avec l'énoncé voulant que le gouvernement de manière plus générale proposerait des changements pour les mêmes raisons. Ces résultats sont demeurés stables depuis mars 2023.
- La diffusion de fausses informations en ligne est toujours perçue par une grande proportion d'électeurs (80 %) comme un type d'entrave au processus électoral pouvant avoir un impact modéré ou majeur sur le résultat de la prochaine élection fédérale, une proportion significativement plus élevée qu'en mars 2023 (76 %). La proportion de répondants qui perçoivent les pays ou les groupes étrangers utilisant les médias sociaux et d'autres moyens pour influencer l'opinion politique des Canadiens comme ayant un impact majeur ou mineur sur le résultat de l'élection fédérale est significativement plus élevée (69 % par rapport à 65 % en 2023). Cette augmentation signifie que, comparativement à mars 2023, la perception que les fonds étrangers sont utilisés pour

influencer la politique canadienne est passée en troisième place (68 %), suivi du piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés pour la conduite de l'élection (64 %).

- En 2024, le vote par la poste au Canada est perçu comme étant encore moins sûr et moins fiable comparativement au système électoral en général (35 % par rapport à 63 %). Le vote par la poste était perçu comme étant sûr et fiable par de bien plus petites proportions d'électeurs en mars 2024 qu'en mars 2023 (35 % par rapport à 42 %).
- De manière semblable à mars 2023, la plus grande proportion d'électeurs (42 %) croyait en mars 2024 qu'une personne qui se fait passer pour une autre est un type de fraude électorale qui se produit souvent ou parfois dans les élections fédérales canadiennes; la deuxième plus grande proportion d'électeurs (38 %) citait comme type de fraude une personne qui vote sans être citoyenne canadienne. Environ 3 électeurs sur 10 étaient d'avis qu'une personne qui vote plus d'une fois (34 %) et qu'une personne qui vole ou modifie des bulletins de vote après qu'ils aient été déposés dans l'urne (29 %) sont aussi des types de fraude se produisant souvent ou parfois. Ces résultats sont demeurés stables depuis mars 2023.
- Les deux tiers des répondants (67 %) étaient d'accord avec l'énoncé selon lequel ils pensent que le gouvernement ne se soucie beaucoup de ce que des gens comme eux pensent (hausse de 2 % depuis mars 2023). Environ la moitié des répondants (49 %) étaient d'accord avec l'énoncé voulant que la politique et le gouvernement semblent si compliqués que des gens comme eux ne peuvent pas comprendre ce qui se passe. Quatre répondants sur 10 (41 %) étaient d'accord avec l'énoncé voulant que tous les partis politiques soient du pareil au même et qu'il n'y ait pas vraiment de choix. Le niveau d'accord avec les deux derniers énoncés n'a guère pas varié par rapport à 2023.
- Près de la moitié des électeurs (47 %) ne se sentent pas polarisés quant à la manière dont ils s'identifient à d'autres Canadiens : ils ne trouvent pas qu'il est plus facile de s'identifier aux gens s'ils sont d'accord avec eux sur la politique ni qu'il est plus difficile de s'identifier aux gens s'ils sont en désaccord avec eux. En revanche, 14 % des électeurs se sentent fortement polarisés : ils trouvent qu'il est plus facile de s'identifier aux gens s'ils sont d'accord avec eux sur la politique dans une mesure modérée ou une large mesure et qu'il est plus difficile de s'identifier aux gens s'ils sont en désaccord avec eux. Plus du tiers des électeurs (39 %) se sentent plutôt polarisés, se situant entre les deux groupes. Globalement, le sentiment de polarisation des répondants était plus souvent fondé sur une affinité avec les gens avec qui ils sont d'accord sur la politique que sur une aversion pour ceux avec qui ils sont en désaccord : 50 % des répondants sont d'avis, dans une mesure modérée ou une large mesure, qu'il est plus facile de s'identifier aux gens s'ils sont d'accord avec eux sur la politique, et 39 % trouvent qu'il est plus difficile de s'identifier aux gens s'ils sont en désaccord avec eux sur la politique. Ces résultats n'ont guère varié par rapport à mars 2023.
- La proportion de personnes qui acceptaient en mars 2024 la véracité de diverses théories conspirationnistes générales liées au gouvernement n'a pas changé par rapport à mars 2023. La théorie voulant que certains événements importants soient le résultat de l'activité d'un petit groupe qui manipule secrètement les événements mondiaux demeurait la plus acceptée. En effet, 4 personnes sur 10 (42 %) affirmaient que cela était tout à fait ou probablement vrai (un résultat semblable aux 42 % de mars 2023).

Remarques sur l'interprétation des résultats

Les observations et les points de vue figurant dans le présent document ne reflètent pas ceux d'Élections Canada. Le présent rapport a été préparé par Léger d'après la recherche menée précisément pour ce projet. Cette recherche n'est pas probabiliste : les résultats ne peuvent servir à déterminer les résultats pour l'ensemble de la population canadienne.

Comme un échantillon provenant d'un panel en ligne n'est pas probabiliste, il est impossible de calculer la marge d'erreur liée à l'échantillonnage pour ce sondage. Les répondants ont été choisis parmi les personnes qui se sont portées volontaires / se sont inscrites pour participer à des sondages en ligne. Il est statistiquement impossible d'extrapoler les résultats de tels sondages à la population cible. Les données ont été pondérées pour refléter la composition démographique de la population cible.

Les résultats de ce sondage ne peuvent être comparés à ceux d'autres sondages d'EC menés auprès des électeurs durant l'élection générale fédérale tenue le 20 septembre 2021, en raison de différences sur les plans du modèle et de la méthodologie.

Sauf indication contraire, tous les résultats sont exprimés en pourcentage. Les pourcentages ne totalisent pas toujours 100, du fait qu'ils sont parfois arrondis ou qu'ils peuvent comprendre des mentions multiples. Lorsque possible, des comparaisons avec des résultats provenant de la vague précédente du sondage sont présentées. En ce qui a trait aux graphiques, les bases rapportées correspondent à la base des répondants de la plus récente vague du sondage (celle de mars 2024 pour le présent rapport).

Les écarts entre les sous-groupes sont rapportés lorsqu'ils sont statistiquement significatifs (niveau de confiance de 95 %) et sont rapportés uniquement pour la plus récente vague. Quand on rapporte qu'un sous-groupe est plus ou moins susceptible d'avoir fourni une réponse donnée, cela signifie que le résultat de ce sous-groupe est significativement différent du résultat des autres sous-groupes réunis. Par exemple, si les répondants âgés de 18 à 24 ans étaient plus susceptibles d'avoir fourni une réponse donnée, c'est en comparaison avec les résultats de tous les autres répondants, de 25 ans et plus. Soulignons que les mots « significatif » et « significativement » employés dans le rapport renvoient à la signification statistique plutôt qu'à l'ampleur. Enfin, sauf indication contraire, les répondants sont appelés « électeurs ».

Énoncé de neutralité politique et coordonnées

Léger certifie que les produits livrables respectent en tous points les exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la *Politique sur les communications et l'image de marque* et la *Directive sur la gestion des communications*.

Plus précisément, les produits livrables ne contiennent pas d'information sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé :



Christian Bourque, chercheur sénior Léger

Notes de bas de page

¹ Voir l'[Étude d'opinion publique sur des questions électorales – 1^{re} vague – Élections Canada](#).

² Voir l'[Étude d'opinion publique sur des questions électorales – 2^e vague – Élections Canada](#).

³ Voir l'[Étude d'opinion publique sur des questions électorales – 3^e vague – Élections Canada](#).

- [Table des matières](#)
- [Suivant](#)